



PERRIER Infos



Crèche de Noël réalisée par le Club des Aînés de Perrier

Sommaire	Page
Le mot du maire - Etat civil	2
Le CCAS	3
Commémoration 11 novembre 1918	4-5
Les rendez-vous des séniors	6
Initiatives jeunesse	7
Transports et mobilité	8
Règles du bien vivre ensemble	9
Vie quotidienne	10-11
Recensement 2025	12-13
Informations générales	14
Urbanisme	15

Sommaire	Page
Bibliothèque	16
Travaux espaces verts	17
Nouveau lotissement ‘Sous le Piage’	18
Respect des sens de circulation	19
Un nouveau local communal	20
Projet du Plan Aménagement de Bourg	21
Le projet scolaire de l’école	22
Photo Musique Lecture	23
Associations	24-34
Archives de l’Auvergnat de Paris	35

LE MOT DU MAIRE

Pour cette nouvelle année, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à vos familles une très bonne et heureuse année 2025.

Des vœux de santé avant tout, la santé est notre plus grande richesse et la seule qui compte vraiment. Toutes mes pensées sont tournées vers celles et ceux qui se battent pour gagner un combat contre la maladie ou un combat contre la précarité.

Mes vœux sont bien entendu également des vœux de bonheur et de réussite. Que cette année 2025 vous permette de concrétiser tous vos projets.

Le contexte mondial de l'année qui s'écoule, avec les conflits qui touchent différentes parties du monde, le terrorisme, l'obscurantisme, les violences envers les femmes et les plus démunis... nous apporte de nombreuses sources d'afflictions. Notre quotidien en est lui-même affecté puisque l'inflation qui reste à un niveau élevé et le prix de l'énergie qui a largement augmenté, nous touchent tous en impactant le pouvoir d'achat de tout un chacun, le fonctionnement des entreprises ainsi que celui des collectivités.

Aujourd'hui s'ajoute une crise politique et financière.

Avec une dette de plus de 3300 milliards d'euros soit 112% du PIB, notre pays frôle la catastrophe financière. (Depuis cinquante ans, les dépenses de fonctionnement sont supérieures aux recettes ; le budget est donc déficitaire.)

Le remboursement des intérêts de nos emprunts va devenir le premier poste du budget national.

Au moment où j'écris ces lignes, on ne sait pas quel en sera l'impact réel pour nos finances communales.

Les ponctions budgétaires qui pourraient être imposées par l'état, fragiliseront nos capacités d'action

Ces décisions qui impactent les moyens des collectivités menacent nos services publics de proximité, essentiels pour garantir un quotidien meilleur à chacun d'entre nous.

Mais restons optimiste et refusons la résignation.

Ensemble nous continuons d'innover, de construire et de répondre à vos attentes, en parcourant ce Perrier Info vous pourrez découvrir nos futures réalisations.

Les associations sont nombreuses sur notre commune et je tiens à remercier chaque Présidente et Président, chaque bureau ainsi que chaque bénévole pour le temps passé.

Merci aux enseignants qui chaque jour font vivre notre école dont le maintien et la pérennité restent un enjeu vital pour notre commune et nos enfants.

Enfin, j'adresse mes remerciements chaleureux aux agents ainsi qu'à toute l'équipe municipale, car diriger une commune n'est pas un exercice solitaire, sans eux je ne pourrais pas mener à bien ce mandat.

Que 2025 permette à notre commune d'avancer pour encore mieux vivre ensemble.

Belle et heureuse année 2025
Bernard ROUX

ETAT CIVIL DU SECOND SEMESTRE 2024

Actes de décès : Gérard Adrien Marcel MOULARD le 24 juillet 2024, Alain René BRUN le 16 août 2024, Louise TREBAOL le 29 octobre 2024,.

Actes de mariage : Jérémy Gérard MERCK et Laurie Ascencion Odette MONTANARD le 31 août 2024, Tanguy DUMONT et Mélanie Nadia Diana FLEIG le 02 septembre 2024

Actes de reconnaissance : Joan CHALLEIX le 02 août 2024 pour son enfant à naître avec Marine Andrée BARSE, Guillaume Michel Nicolas SANITAS le 24 octobre 2024 pour son enfant à naître avec Aude Gisèle Brigitte HIVERNAT

LE CENTRE COMMUNAL D' ACTION SOCIALE

Aides réservées aux personnes domiciliées sur la commune de PERRIER

Aides aux vacances, colonies et camps de vacances, centres de loisirs :

- Séjours d'enfants âgés de 4 à 12 ans (dans l'année civile) au Centre de loisirs du secteur durant l'année.
- Séjours en vacances en famille (locations, campings agréés, gîtes, centres familiaux de vacances et villages vacances)
- Colonies de vacances et camps d'adolescents durant l'année pour les enfants jusqu'à 18 ans (dans l'année civile). L'enfant devra être accompagné par au moins un des parents domicilié à PERRIER.

Paiement au retour du séjour dans la limite des frais engagés sur présentation d'un justificatif de règlement et de l'attestation de quotient CAF.

Cumulables dans la limite de 4 semaines au total dans l'année civile.

Quotient familial	de 0 à 350 €	de 351 à 500 €	de 501 à 700 €
Aide Centre de Loisirs	5,00 €	4,00 €	3,50 €
Aide Camps d'adolescents, colonies et vacances en famille	8,50 €	8,00 €	7,50 €

Aides à la cantine : Enfants mangeant à la cantine de l'école de Perrier sur présentation de l'attestation de quotient CAF, cette aide sera directement déduite des factures de cantine

Quotient familial	de 0 à 350 €	de 351 à 500 €	de 501 à 700 €	de 701 à 800 €
Aide cantine pour 1 repas	2,50 €	2,30 €	1,80 €	1,30 €

Aide aux frais de chauffage : Aide apportée de 2/10 de la facture d'énergie de l'année précédente (tout type d'énergie confondu hors abonnement) dans la limite de 300 € par an. Fournir le dernier avis d'imposition, la facture d'énergie, un RIB et le livret de famille de tous les membres composant le foyer. Cette attribution se fera par mandatement, virement sur le compte du demandeur ou directement à l'organisme fournisseur.

CONDITIONS DE RESSOURCES MENSUELLES (2024) POUR L'ATTRIBUTION D'AIDES DU CCAS

- inférieures à 974 € pour une personne seule ;
- inférieures à 1 499 € pour un couple ou une personne seule avec un enfant ;
- inférieures à 1 770 € pour un couple avec un enfant ou une personne vivant avec deux enfants ;
- et 273 € par enfant ou personne à charge en plus.

Les
leur

membres du C.C.A.S invitent les administrés **de plus de 63 ans** (au 31/12/2024) et conjoint à venir fêter ce début d'année ensemble, en participant au traditionnel repas à la salle polyvalente, qui sera suivi d'un spectacle



DIMANCHE 19 JANVIER 2025

A PARTIR DE 12 HEURES



Nous souhaitons vous retrouver nombreux et comptons vivement sur votre présence !

Pour la bonne organisation de cette journée, tous les détails et modalités d'inscription sont notés dans le coupon-réponse ci-joint à retourner avant le 06 janvier 2025, soit en mairie aux heures d'ouverture soit dans la boîte aux lettres mairie.

Participation de **12 euros par personne**, paiement en chèque à joindre au moment de l'inscription. (à libeller à l'ordre de SGC ISSOIRE)

COMMÉMORATION ARMISTICE PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

À l'occasion de la cérémonie du 11 novembre prochain, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous le message de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées, et de Monsieur Jean-Louis THIERIOT ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants.

C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11ème heure du 11ème jour du 11ème mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France » honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui.

Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.



Le devoir de gratitude, c'est tout simplement se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes, habités des promesses de la vie, qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure. Les épreuves qu'ils ont traversées sont inimaginables.

Pour nous en imprégner, laissons la parole à un témoin, le général de Castelnau. Leur vie, c'était « marcher, marcher encore, marcher quand même à demi-mort de fatigue, trempé jusqu'aux os, transi de froid ou bien épuisé de chaleur et de soif dans l'air embrasé d'une journée torride (...). Gravier la pente du terrain sous le lourd fardeau du sac, charger baïonnette au canon dans le sifflement des balles, le crépitement des mitrailleuses et le mugissement des

obus. Combattre le jour, combattre la nuit, veiller toujours ; mourir obscurément dans le sillon d'un labour ».

Le devoir de lucidité, c'est de ne pas oublier que 21 ans après que les canons se fussent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939. La conjonction de la lâcheté et de l'aveuglement ont transformé la « der des der » en « armistice de vingt ans » pour reprendre les mots du maréchal Foch. À l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, à l'heure où certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.

Le devoir d'espérance, c'est de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. La guerre change de visage, mais de génération en génération, les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie.

En cette année du 80ème anniversaire de la Libération, souvenons-nous des soldats du commando Kieffer qui ont foulé les plages de Normandie le 6 juin 1944 ; souvenons-nous des soldats de la 1ère armée de Lattre qui ont débarqué en Provence ; de ceux de la 2ème division blindée du général Leclerc qui depuis le désert, à Kouffra, sont remontés jusqu'à Strasbourg pour la libérer et accomplir leur serment ; souvenons-nous des héros de la résistance intérieure, mais aussi du calvaire des incorporés de force d'Alsace-Moselle, souvenons-nous du courage des parachutistes de Dien Bien Phu, de celui des soldats qui se battent en opération extérieure et notamment ceux du Liban qui y défendent la paix depuis 1978 : comment ne pas voir que ces combattants ressemblent comme des frères aux Poilus de 1914 ?

Au fil de notre histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation, ou pour le service de la République nous disent les pérennités françaises. Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission.

C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

Vive la République !

Et vive la France !.



Poème lu par les élèves Clémence GAUTHIER, Clémence CHALVIGNAC, Wilhemina MALARTRE, Fostine VIALLE, Artur MIGUEL, Emmanuel VICENS-COUDRET, Inaya FARINHA de l'école de Perrier encadrés par la directrice d'école Madame RIPOTEAU :

14-18 Folie meurtrière

De Jacques Hubert FROUGIER

Par un beau jour d'été Sous un ciel bleu d'azur Le clairon a sonné Pour la grande aventure Ils partirent faire la guerre Au nom de la patrie Ils étaient jeunes et fiers Et la fleur au fusil

14-18 C'était la grande guerre 14- 18 Ils ont vécu l'enfer 14- 18 C'était la grande guerre 14- 18 La folie meurtrière

Mais du chemin des dames Au fort de Douaumont Ils ont perdu leur âme Sous le feu des canons Avec la peur au ventre Ils chantaient la Madelon En plein mois de décembre Quand ils montaient au front

14-18 C'était la grande guerre 14- 18 Ils ont vécu l'enfer 14- 18 C'était la grande guerre 14- 18 La folie meurtrière

Ils tombaient un à un Fauchés par la mitraille De la Marne à Verdun Au coeur de la bataille Partout des trous de bombes Partout des trous d'obus Comme la fin d'un monde Qui leur tombait dessus

14-18 C'était la grande guerre 14- 18 Ils ont vécu l'enfer 14- 18 C'était la grande guerre 14- 18 La folie meurtrière

Ils ont pleuré de joie Le jour de l'armistice Quand enfin arriva La fin de leur supplice Après un grand silence Les cloches de la paix Dans le ciel de France

Se mirent à sonner **14-18 C'était la grande guerre**

14-18 C'était la der des ders

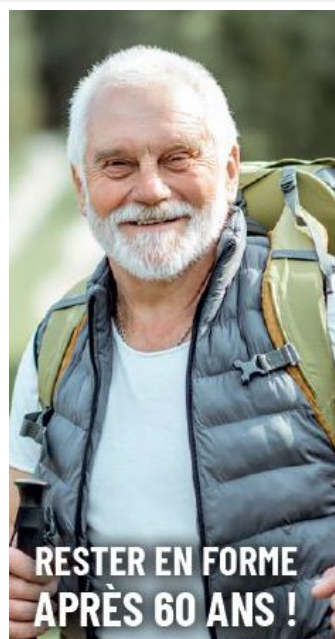


Mais cette grande guerre ne fut pas la dernière

La population de Perrier, réunie autour du Maire, des Anciens Combattants et des élèves de l'école de Perrier, s'est souvenue des soldats morts durant les combats de 1914 à 1918.

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur a été offert aux personnes présentes.





**RESTER EN FORME
APRÈS 60 ANS !**

Retrouvez près
de chez vous
toutes les actions
et activités
pour une
retraite active !

prevention.clic-issoire.fr



CLIC
Issoire Bassin Montagne

Carsat
Auvergne
Retraite & Santé
auvergnat
PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

Ne pas jeter sur la voie publique.

Le CLIC Issoire Bassin Montagne organise et relaye régulièrement diverses actions de prévention et promotion pour la santé des seniors. Le réseau des « Ambassadeurs de la forme » a été créé en 2017 afin de favoriser la proximité, les initiatives locales et relayer les besoins de la population. Être « Ambassadeur de la forme » au côté du CLIC, c'est contribuer au bien-vivre et bien-vieillir sur le territoire tout en favorisant le maintien de l'autonomie et du lien social des seniors. Cela relève d'un engagement et d'une implication au long cours afin de maintenir la dynamique de nos territoires en termes de prévention et promotion pour la santé.

Diverses actions sont organisées sur notre commune. Pour en savoir plus contactez Ghislaine LABOUREYRAS au 06 89 69 18 48.



**RESTER EN FORME
APRÈS 60 ANS !**

Retrouvez près
de chez vous
toutes les actions
et activités
pour une
retraite active !

prevention.clic-issoire.fr



CLIC
Issoire Bassin Montagne

Carsat
Auvergne
Retraite & Santé
auvergnat
PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

Ne pas jeter sur la voie publique.

Médiation en Santé

Améliorer l'accès aux droits et aux soins

- Depuis le 9 septembre 2024
- Faciliter l'**accès aux droits et aux soins**
- Pour des **publics en situation de vulnérabilité** : personnes en situation de précarité, d'isolement, de handicap, migrants...
- Vise à **réduire les inégalités d'accès aux soins** dans le cadre de difficultés économiques, linguistique, géographique et de compréhension face à la complexité des démarches
- Intermédiaire des publics avec les professionnels de santé

Accueil, écoute, orientation,
accompagnement individuel et collectif

ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne

PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

AGGLO
PAYS
D'ISSOIRE

CLIC
ISSOIRE BASSIN MONTAGNE
RELAIS AUTONOMIE

La carte à utiliser
LIBREMENT
pour ses loisirs

LA FREE-PASS,

- est **totale**ment gratuite,
- donne droit à des **réductions et à de nombreux avantages** chez certains commerçants d'Issoire et des alentours ainsi que dans divers services municipaux et intercommunaux,
- est accompagnée de **trois chèques cadeaux de l'Office de Commerce d'Issoire** (deux de 10 € et un de 15 €) pour un **montant total de 35 €**,
- est distribuée du **4 septembre 2024 au 30 juin 2025** (selon le stock disponible).

FREE PASS

La Free-Pass et les chèques-cadeaux sont nominatifs et personnels, ils ne doivent en aucun cas être échangés, vendus ou donnés. Ils sont utilisables uniquement auprès des partenaires mentionnés dans ce livret (sous réserve de modifications).

EN CAS DE DIFFICULTÉS D'UTILISATION

Maison des associations
20, rue du Palais
04 73 96 33 50
mda@issoire.fr
www.issoire.fr

• **Mini-Pass**

2024-2025

• **Free-Pass**

2024-2025

• **ÉMOTIONS**

POUR LES 6-10 ANS

• **ÉMOTIONS**

POUR LES 11-20 ANS

La FREE-PASS est à retirer à la Maison des associations d'Issoire (20, rue du Palais) :

- Mercredi de 14h à 20h
- Samedi de 9h à 12h

PIÈCES À FOURNIR :

- **1 photo d'identité,**
- **1 pièce d'identité ou livret de famille,**
- **1 justificatif de domicile de moins de 3 mois** (quittance de loyer, facture de téléphone fixe/Internet, facture d'eau, de gaz ou d'électricité).

Deux possibilités de transports en commun

1) **Ligne régionale P44** - le samedi matin uniquement

Départ de Perrier (arrêt vers l'église) : **08h32**

Départ d'Issoire (sous-préfecture) : **10h45**

P44

ISSOIRE ► BESSE

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

2) **Le réseau CHERPA rural à la demande (depuis le domicile de l'utilisateur)** Secteur Périurbain Issoire - Tél. 04 73 60 41 75

Mercredi après-midi **entre 13h30 et 17h30**

Samedi matin **entre 7h30 et 13h**

Pour plus d'information voir le site de la commune - rubrique *Perrier au quotidien* ou contacter l'API.



APLib'

A vélo

Vélos en libre service

Le vélo est un moyen de déplacement alternatif aux modes motorisés et est considéré comme le mode de déplacement le plus performant pour les trajets de moins de 5 km. Au niveau national, a été lancé le 14 septembre 2018, un Plan « Vélo et mobilités actives ». Celui-ci porte une ambition inédite pour faire du vélo, en France, un mode de transport à part entière.

En voiture

Vive le covoiturage !

Habitants de l'Agglo Pays d'Issoire, trouvez un covoiturage qui vous ressemble en rejoignant la communauté de covoiturage MOV'ICI spécialement créée pour faciliter vos déplacements du quotidien : travail, études, courses, loisirs...



VIENS, JE T'EMMÈNE !

API Covoit' | AGGLO PAYS D'ISSOIRE

1 Télécharger «KOOBOO» en cherchant directement l'application dans les stores (Play Store ou App Store).

2 Une fois l'application téléchargée, l'ouvrir et créer votre compte KOOBOO. Autoriser la géolocalisation et activer le bluetooth.



3 Pédaler en toute liberté ! Envie de faire une pause ? Utiliser le cadenas embarqué !



4 Restituer votre vélo sur une station.



Le dernier utilisateur est responsable du vélo !



L'empreinte de la caution visible sur votre compte n'est pas débitée.



Par arrêté du 1er juin 2017 le Conseil municipal a adopté quelques règles communes pour le bon entretien du village. (voir les articles 2, 6 et 8 ci-dessous)

Les résultats ne pourront être satisfaisants que si tous les habitants concourent, chacun en ce qui le concerne, à son exécution.

C'est pourquoi, en cas de non-respect des dispositions de cet arrêté, la responsabilité du propriétaire ou du locataire, pourra être engagée.

Merci !

La municipalité tient à remercier tous les riverains qui ont effectué des travaux de désherbage, d'élagage et de taille des végétaux qui dépassaient sur le domaine public

Règles concernant les animaux (article 6)

Nous rappelons aux **propriétaires de chiens** qu'ils sont tenus de **ramasser les déjections** de leur animal sur les trottoirs, les pelouses et les massifs.

Ils doivent également prendre toutes les dispositions pour éviter les aboiements de leur animal resté seul en leur absence.



le balayage et le désherbage des rues (article 2)

Chacun est tenu de balayer le trottoir et son caniveau dans toute sa largeur et sur toute sa longueur, en toutes saisons, au devant de son ou ses immeubles bâtis ou non bâtis. Outre ce balayage, les propriétaires, ou leurs locataires devront arracher l'herbe qui pousse sur les trottoirs et procéder au démoussage de ceux-ci au droit de leur propriété. Le désherbage doit être réalisé soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytosanitaires et phytopharmaceutiques.

Obligation saisonnière de déneigement (article 5)

A l'arrivée des intempéries hivernales, nous vous rappelons que chacun est tenu de **déneiger devant sa porte**, trottoirs et voies privées. En cas de formation de glace ou de neige durcie, les propriétaires ou locataires occupants des immeubles riverains des voies publiques doivent **répandre du sel sur le trottoir** devant chez eux et sur une largeur de 1,50 m à partir du mur de façade s'il n'existe pas de trottoir.

La commune assure le nettoyage des trottoirs des bâtiments communaux et le déneigement des rues. Le déneigement de la RD 996 est assuré par le Conseil Départemental.



Taille des haies (article 8)

Les propriétaires riverains des voies publiques et de tout espace public de la commune doivent effectuer l'élagage des arbres, arbustes et autres plantations situés sur leur propriété. Les branches, branchages ou feuillages qui forment saillie et racines s'avancent sur le domaine public doivent être coupées par le propriétaire ou le locataire au droit de la limite de propriété.



Peut-on brûler des déchets verts dans son jardin ?

NON ! Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'ai libre.

Que sont les déchets verts ? Herbe de tonte de pelouse, feuilles mortes, résidus des tailles de haies et arbustes, résidus de débroussaillage, épluchures de fruits et légumes



Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

Les travaux des particuliers générant des **nuisances sonores** sont autorisés :



Jours ouvrables : **de 8h00 à 20h00**
 Samedi : **9h00 à 19h00**
 Dimanche et jours fériés : **10h00 à**



Cité administrative

2 rue Pélissier – BP 151

63034 CLERMONT-FERRAND

CEDEX 1

L'ONaCVG aide à l'organisation des cérémonies, s'occupe de la gestion des tombes des "Morts pour la France" tombées en déshérence, des activités en lien avec les établissements scolaires, de la rénovation des monuments aux Morts et du soutien au Bleu de France.

sd63@onacvg.fr - 04 73 98 39 45

<https://www.onacvg.fr/>

Quels droits pour les ressortissants ?

- **Soutien moral et matériel:** Aide financière en cas de difficultés liées aux dépenses énergétiques, bas revenus, chômage, etc.
- **Dépenses de santé :** dépassement d'honoraires, frais de lunetterie, appareillage auditif, parapharmacie, etc.
- **Aide au maintien à domicile:** Téléalarme, portage de repas, aide ménagère, aménagement du domicile, etc.
- **Aide au retour à l'emploi :** Accompagnement complet, du bilan à la formation.
- **Au décès du ressortissant, ses droits sont transmis au conjoint et garantis tout au long de sa vie.**



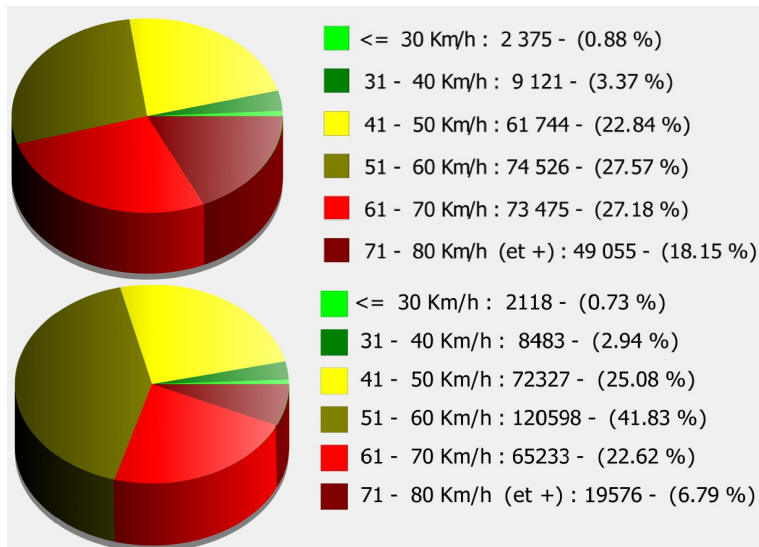
Le cimetière de PERRIER est un espace public où la circulation dans les allées doit être facilitée. Merci à tous les visiteurs de veiller à ce que les potées fleuries qui embellissent ce lieu de recueillement soient lestées pour ne pas se renverser et qu'elles ne soient pas disposées sur les allées du cimetière.

Radars pédagogiques : vitesses excessives à l'entrée et la sortie côté CHIDRAC et à la sortie côté CHAMPEIX (voir relevés ci-dessous).

Radar Route de Chidrac

Véhicules entrant
dans Perrier

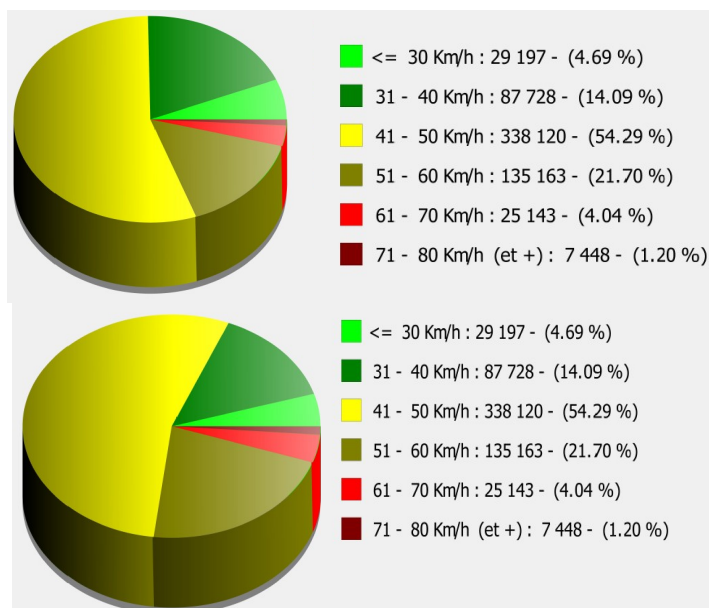
Véhicules sortant
de Perrier



Radar Route d'Issoire

Véhicules entrant
dans Perrier

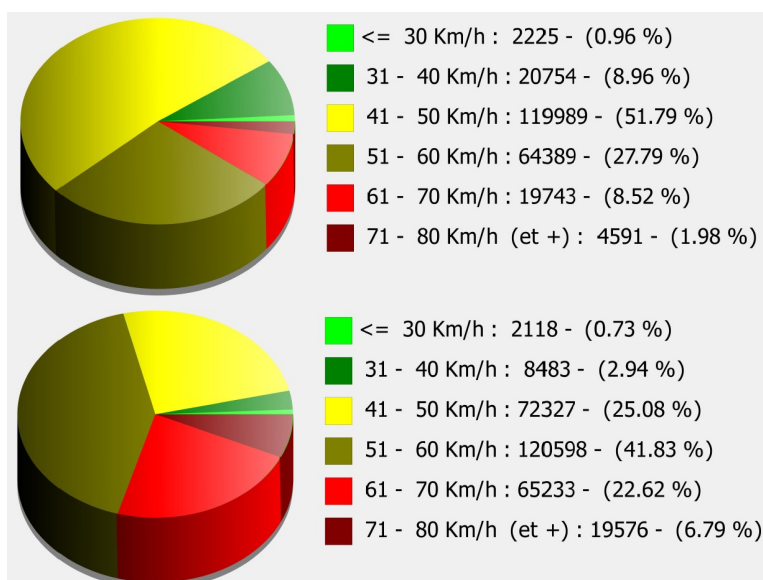
Véhicules sortant
de Perrier



Radar Route de Champeix

Véhicules entrant
dans Perrier

Véhicules sortant
de Perrier



Cette année, **PERRIER** réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier 2025 jusqu' au 15 février 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération à partir du 07 janvier 2025. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 20 janvier 2025 ?

Contactez la commune : **secrétariat de mairie de PERRIER** au **04 73 89 14 98**

*PERRIER a recruté 2 recenseurs, **Sophie BIRON** et **Marine PAYS**, vous les reconnaîtrez grâce à leur carte tricolore*



Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et **sur les logements**, etc.

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- **Identifier les besoins** notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter :
Sébastien ORLANDO au 06 60 87 86 35.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Le recensement, c'est utile !

Recensement de la population 2025

**Répondre au recensement,
c'est utile pour construire
demain !**

Encore plus simple par internet

🔍 le-recensement-et-moi.fr



Le recensement démarre le 16 janvier. Si vous êtes recensé cette année,
vous serez prévenu par votre mairie.

© Insee 2025

VIGILANCE SANITAIRE

L'ARS nous alerte sur les risques liés au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année près de 4 000 foyers en France, entraînant une centaine de décès. Il peut être émis par tous les appareils à combustion : chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée.

Pour éviter les intoxications, il suffit d'avoir quelques réflexes essentiels :

- Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié ;
- Veillez à une bonne aération et ventilation de votre logement tout au long de l'année ;
- Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils à combustion ;
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, four, brasero, barbecue, etc.
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez-les impérativement à l'extérieur des bâtiments.



En savoir plus : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/monoxyde-de-carbone>

Horaires de l'éclairage public sur la commune de Perrier

MATIN

L'éclairage s'allume à **6h30**

L'éclairage se coupe suivant la luminosité

SOIR

L'éclairage s'allume suivant la luminosité

L'éclairage se coupe à **22h00**



RAMASSAGE DES ORDURES

Merci de ne pas laisser vos bacs dans la rue ni sur les trottoirs après le passage des camions à ordures.

BAC GRIS

(NON RECYCLABLES)

Sortir le bac GRIS le mardi soir

Ramassage le mercredi matin—semaine paire uniquement

Les bio déchets (déchets de jardin et alimentaires) sont désormais interdits et doivent être compostés.

Sortir le bac BLEU le mercredi soir

Ramassage le jeudi matin - semaine paire uniquement

Si nécessaire vous pouvez commander un bac de plus grande contenance en contactant le SICTOM : Tél. 04 71 50 32 92.

BAC BLEU (RECYCLABLES)

Tous les emballages à l'exception du verre. Ne pas laver les emballages qui doivent simplement être vidés, ne pas les imbriquer les uns dans les autres, les jeter en vrac (pas dans les sacs).



Une demande de permis de construire doit **obligatoirement** être déposée en mairie pour toute construction supérieure à 40 m²

Une demande d'autorisation de travaux doit obligatoirement être déposée en mairie pour :

- toute construction **inférieure à 40 m²** (pour toute construction nouvelle attenante à une maison déjà existante et modifiant sa surface, se renseigner en mairie) ;
- l'installation d'un abri de jardin **égal ou supérieur à 5 m²** ;
- l'installation d'une **piscine égale ou supérieure à 10 m²** ;
- l'installation d'une clôture ;
- tout changement de façade : menuiseries, enduit, ouvertures nouvelles, volets roulants...
- la réfection de la toiture ;
- la demande de division de parcelle cadastrale.

Une demande d'autorisation doit obligatoirement être déposée en mairie pour toute occupation de voirie

Si vous avez déjà réalisé certains de ces travaux sans avoir déposé de demande vous devez régulariser votre situation en déposant, à posteriori, votre demande d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable ou permis de construire selon le cas) - Contacter la mairie le plus vite possible.

A défaut de régularisation, un procès-verbal pourra être dressé par la mairie et présenté au procureur de la République.

Evolution 2023 - 2024

	Année 2023	Année 2024
Certificats d'urbanisme (ventes, achats)	84	34
Permis de construire	10	8
Permis modificatifs	5	8 (Voir détails)
Transfert de permis (changement de propriétaire à l'étape du permis de construire)	1	0
Déclarations préalables (modifications d'aspect d'une construction existante).	55	36
Déclaration d'intention d'aliéner (intention de vente)	20	20
Permis d'aménager communaux (réseaux, voiries)	0	0

Détails permis modificatifs 2024

Maison individuelle	1
Maisons groupées (HESTALIS) dont 1 refus	2
Carport dont 2 retraits	2
Bâtiment artisanal dont 1 refus	2
Aménagement de jardin supérieur à 40 m ² (carport, tonnelle, abri de jardin)	1

Pour tout renseignement complémentaire, René BOURBON adjoint à l'urbanisme, se tient à votre disposition à la mairie. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

TRAVAUX : BIBLIOTHÈQUE— APPEL AUX VOLONTAIRES

Les travaux de la bibliothèques touchent à leur fin. L'ouverture est prévue début de l'année 2025. Une partie des travaux a été réalisée par des entreprises, l'autre partie par des membres du conseil municipal.

Afin de permettre l'ouverture de la bibliothèque nous recherchons des **volontaires** pour organiser le tri des ouvrages et effectuer leur mise en place, et par la suite, pour venir assurer une permanence suivant votre temps libre. Il peut être aussi possible si vous le désirez de faire profiter de vos connaissances informatiques les autres Perriérois.

Vous avez des livres en trop dans vos rayonnages et voulez vous en débarrasser, c'est le moment de les apporter à notre bibliothèque municipale.

	FOURNITURE et POSE Fourniture et mise en œuvre assurées par des entreprise	Prix HT
BALZARINI	Enduit-peinture (bibliothèque + cage d'escalier + hall d'entrée)	9500 €
SABLAGE	Sablage escalier en pierre	2360 €
S2A	Fabrication et pose des rayonnages et d'un placard	10150 €
	TOTAL fourniture et travaux entreprises	32160 €

	FOURNITURE SEULE Mise en œuvre assurée par des membres du conseil	Prix HT
ETTELIN	Panneaux OSB 15 mm (sol) + Isolation (plancher + murs) + Doublage des murs (BA13 sur ossature métallique) + Ragréage sol + Tablettes fenêtres	5330 €
GABRIEL	Parquet flottant + plinthes	1080 €
VERRIER	Tables + chaises	1600 €
ELECTRICITE	Tableau électrique et ses composants + câblage + luminaires + prises + divers	4150 €
	TOTAL fournitures	12160 €



	Prix HT
Subvention Conseil Départementale	-1824 €
COUT FINAL Bibliothèque	42496 €




PUY-de-DÔME
MON DÉPARTEMENT

Elagage des arbres



Entretien des espaces verts

UN NOUVEAU LOTISSEMENT À PERRIER « *SOUS LE PLAGE* »

Devenir propriétaire grâce au dispositif Prêt social location-accession (PSLA)

- TVA réduite à 5,5%
- Exonération de taxe foncière pendant 15 ans
- Frais de notaire réduits

Pour toute demande de renseignements
contacter **Madame SABY** :

Téléphone : 04 73 98 78 63

E-mail : contact@domia63.com

Réalisation d'un nouveau lotissement par la Société DOMIA.

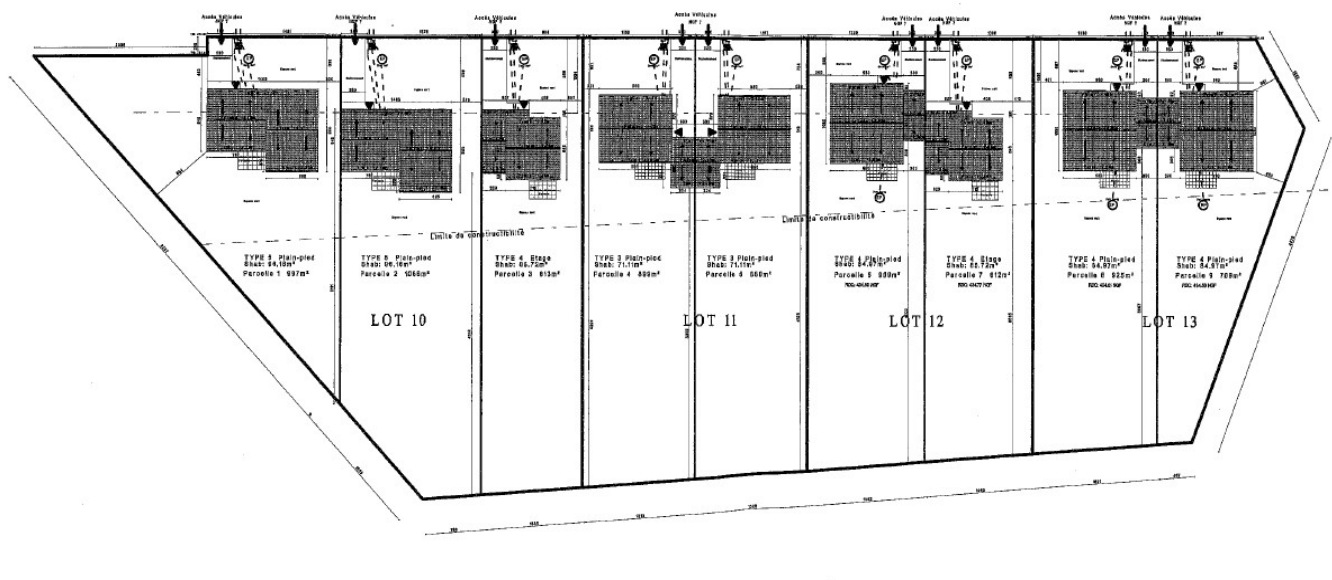
DOMIA est une coopérative de l'habitat, créée en 2006 par Assemblia (ex Logidôme), ayant pour objectif de proposer à ses clients d'accéder à la propriété avec des garanties économiques.



DOMIA propose, en partenariat avec Maisons Élan - Hestialis, **9 maisons clés en mains de type T3, T4 et T5.**

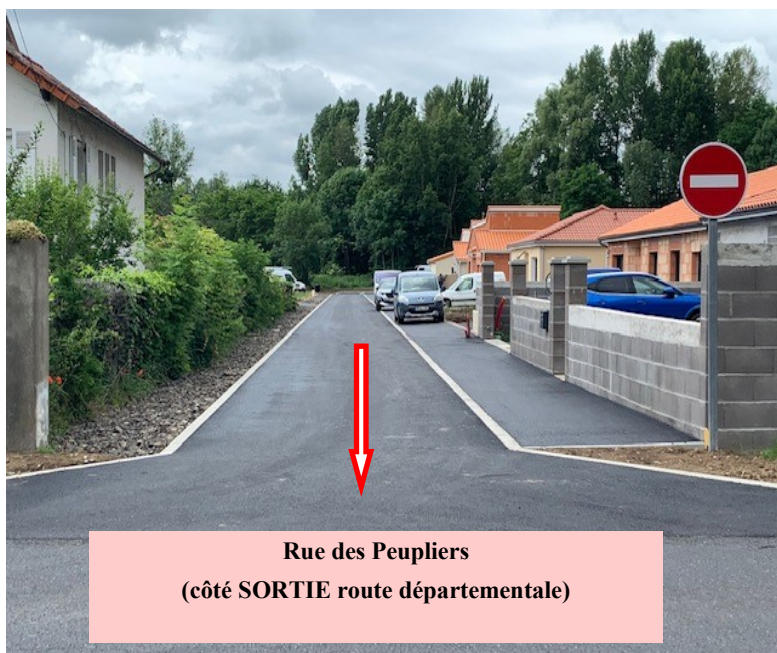
Maison de plain-pied ou à étage, chaque propriété inclut une terrasse, un jardin arboré et clôturé.

Lotissement « *SOUS LE PLAGE* » (Impasse du Moulin) - 9 lots disponibles



Lotissement « Les MAGNAUX 2 »

ATTENTION



Rue des Peupliers
(côté SORTIE route départementale)

ATTENTION

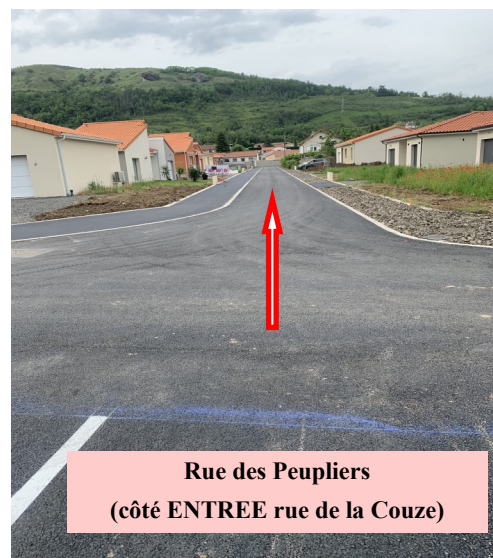
La rue des Peupliers est à sens unique,
Il est
INTERDIT
de s'y engager
en venant de la route départementale.

ATTENTION

La rue des Peupliers est
PRIORITAIRE
en s'engageant sur la départementale direction ISSOIRE.

ATTENTION

Le trottoir goudronné est réservé aux piétons,
il y est
INTERDIT
de stationner.



Rue des Peupliers
(côté ENTREE rue de la Couze)

TRAVAUX : LOCAL COMMUNAL

Le lundi 25 novembre 2024 ont débuté les travaux du nouveau LOCAL COMMUNAL. Les engins de terrassement étaient sur places pour décaisser le terrain afin d'y effectuer les fondations et préparer les fouilles pour l'enfouissement des différents réseaux (eau potable, eaux usées, eaux pluviales, électricité, ...).

Ci-dessous vous trouverez les différentes entreprises retenues, les différentes aides obtenues et le coût de la réalisation. La fin du chantier est prévue pour juillet 2025.

Permis N° 063 275 23 V0006
Déposé le : 17/06/2023
Délivré le : 18/10/2023
MAITRE D'OUVRAGE : MAIRIE DE PERRIER 63500
NATURE DU PROJET : LOCAL COMMUNAL
Surface du terrain : 2473 m²
Surface plancher : 160 m²
MAITRE D'OEUVRE : Atelier 4 - J.J ERRAGNE 62 Avenue J.F Kennedy - 63500 ISSOIRE

MONTANT	
TOTAL	248 384.00 € HT
Subventions	
Département	23 000 €
Région	65 000 €
Etat	74515 €
Fonds propres	85869 €



LOT		ENTREPRISES
1	Terrassement - VRD	Joseph VERDIER
2	Gros-œuvre	Joseph VERDIER
3	Charpente - Couverture	Thomas CERES
4	Enduit extérieur	FACES et FACADES
5	Menuiserie aluminium	FORET
6	Menuiserie bois	ATELIER BALZARINI
7	Plâtrerie - Peinture - Isolation	DECO LEMBRON
8	Electricité	COUFFIGNAL
9	Plomberie - Sanitaire - VMC	MOUREAU
10	Porte sectionnelle	AUBERT



TRAVAUX : P.A.B (PLAN D'AMÉNAGEMENT DU BOURG)

Le dossier de l'aménagement de la traversée du bourg a été finalisée avec l'aide du département.

Concernant les travaux de voirie, les trottoirs, les réseaux secs (électricité, fibre, éclairage public), les réseaux humides (eau potable, eaux pluviales, eaux usées), seront également refaits.

Le projet concerne dans une première tranche, l'Avenue de l'Oradou (partant de la Rue de la Poste jusqu'à la Rue des Granges et l'Avenue des Monts Dore (busage du fossé et réalisation d'un trottoir).

Une Subvention de 128 000 € du Conseil Départemental a déjà été obtenue, une demande de DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) de 90.000 € a été déposée, nous aurons la réponse à cette demande courant juin 2025.

Une seconde tranche est prévue à la suite de la première, de la rue des Granges au carrefour des routes Chidrac/ Champeix, comprenant aussi l'aménagement de ce carrefour.

Vous avez la possibilité de voir les plans de ce projet en mairie. Merci pour cela de prendre rendez-vous auprès de Monsieur le Maire.

TRAVAUX : LOTISSEMENT DU CHALIOT

Début janvier 2025 commenceront les travaux de réfection de la voirie du lotissement Du Chaliot. Les réseaux eaux humides seront remis en état. La chaussée et les trottoirs seront refaits. Le parking actuel sera agrandi de plusieurs places. Le terrain de pétanque sera déplacé afin d'être plus pratique au jeu.

TRAVAUX : LOTISSEMENT DES GROTTES

Une réflexion concernant les travaux de voirie (remise en état des réseaux eau potable, eaux usées, eaux pluviales) et réfection de la chaussée est en cours.

LE FRELON ASIATIQUE À PERRIER

En 2024, 4 nids de frelon asiatique ont été détruits à PERRIER. Restez vigilants pour limiter son impact sur les abeilles, la biodiversité et l'apiculture.



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

Un dossier détaillé sur comment le reconnaître et comment le piéger sera développé dans le prochain bulletin de juillet 2025.

PROJETS SCOLAIRES 2024-2025

Désireuse de poursuivre notre éducation à l'environnement l'équipe enseignante a souhaité travailler sur le thème de l'eau pour cette nouvelle année scolaire.

C'est pour cette raison que les élèves, de la Petite Section au CM2, vont travailler sur la Couze Pavin : ses caractéristiques, son trajet, son utilisation par l'homme, sa qualité...

Un éducateur en environnement, M. LEBRUN Aurélien, va intervenir plusieurs fois dans l'année avec chaque classe sur le terrain (lac Pavin, bords d'Allier) ou en classe.

Des artistes payés par l'Agglo Pays d'Issoire (API) vont apprendre aux élèves à créer un stop motion ainsi que des illustrations sur la thématique de l'eau.

Une conteuse professionnelle va intervenir auprès des élèves de CP/CE1 et CE2/CM1 pour leur faire créer et interpréter des cercles de conte sur l'eau qu'ils présenteront au festival Art d'école en mai 2025.

Les élèves du CP au CM2 vont participer à un défi scientifique « A l'abordage » proposé par « La main à la pâte » : ils devront construire une embarcation avec un système de propulsion intégré autonome nécessitant un déplacement a minima de 60 cm sur eau stagnante.

Nous aimerions clôturer ce travail par une classe découverte pour l'ensemble des élèves d'élémentaire ce qui nous amène à chercher des subventions (non trouvées à ce jour...).

En cette première période les enfants, de la Petite Section au CM2, se sont rendus à Issoire début octobre pour observer le parcours de l'eau avec l'aide d'Orianne, médiatrice du patrimoine auprès de l'API .

Le 12 novembre, tous les élèves, de la Petite Section au CM2, se sont rendus au lac Pavin pour retrouver Aurélien et travailler sur les origines et le trajet de la Couze Pavin. C'était une journée hivernale !



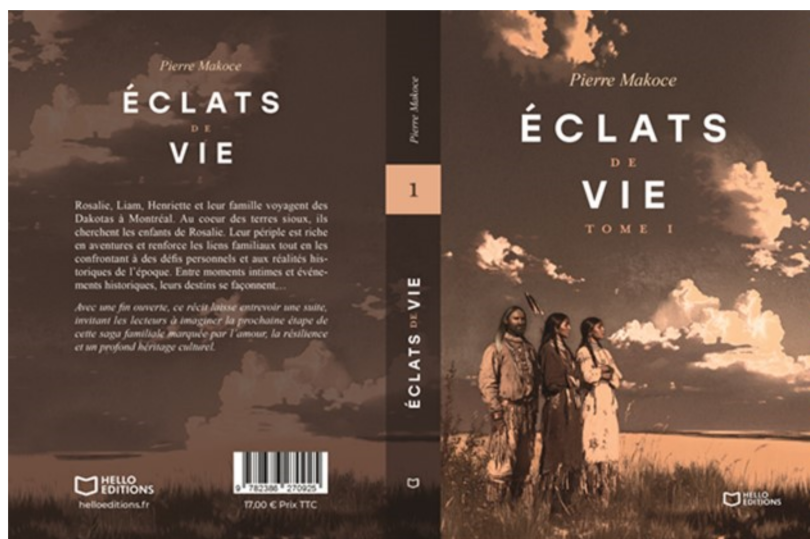


"Un dimanche ensoleillé du mois de mai, alors que la musique de la polka emplissait l'air et que les pas de danse tournoyaient sur la piste, Liam et Rosalie se retrouvèrent pris dans un tourbillon d'émotions. Plus proches que jamais, leurs regards se croisèrent, captivés l'un par l'autre, comme s'ils étaient les seuls au monde.

Dans cette ambiance enivrante, le temps sembla suspendre son vol alors que leurs visages se rapprochaient inexorablement, jusqu'à ce que leurs lèvres se rencontrent dans un doux baiser. Leurs cœurs battant la chamade, Liam et Rosalie se laissèrent emporter par l'élan du moment. Les rayons chauds du soleil dansaient à travers les branches des arbres, éclairant leur étreinte d'une aura de douceur et de tendresse. Le monde autour d'eux semblait s'effacer, ne laissant place qu'à l'intensité de leur connexion mutuelle. Les sons de la polka résonnaient comme un écho lointain, tandis qu'ils se perdaient dans cet instant de complicité et de passion.

<https://www.helloeditions.fr/product/eclats-de-vie-tome-i/>

Pierre PAYS, connu sous le nom de plume Pierre MAkoce, s'est installé à Perrier en 2015 avec son épouse et ses enfants. Responsable d'un bureau d'études, il trouve dans l'écriture un précieux refuge. Étudiant il y a plus de trente ans, il rêvait déjà de raconter l'histoire d'un jeune Irlandais adopté par les Amérindiens. L'an dernier, il reprend la plume et transforme cette idée en une vaste saga historique. Éclats de Vie, son deuxième ouvrage, fait suite à un premier non encore publié. Actuellement, il travaille sur une suite couvrant la période de la Première Guerre mondiale jusqu'à l'aube de la Seconde. Originaire du Puy-en-Velay, Pierre intègre aussi des références à cette région dans ses récits. Son ambition est d'offrir une fresque immersive mêlant Histoire et fiction, peuplée de personnages complexes, pour explorer les liens entre cultures et époques.



mêlant plusieurs genres blues, métal et orchestres entraînants, il y en a pour tous les goûts ! Le titre de l'album, **De fil en aiguille**, évoque l'enchaînement des différentes séquences qui rythment nos vies, à travers des textes en français qui parlent d'amour, d'amitié, de nostalgie...



RUE TRIAUAUX : vous connaissez ?

Bien sûr, c'est le nom d'une rue de Perrier... Et c'est là que ce sont rencontrés trois Perriérois : **Fabrice** (compositeur et interprète) **Philippe** (parolier) et **Bruno** (ingénieur du son et touche à tout musical). De cette rencontre va naître une dizaine de morceaux musicaux (variétés, rock festif, tradition). Entre ballades poétiques et

Le projet est né entre 2020 et 2021 durant la période de confinement, et c'est dans le studio d'enregistrement de l'association Musiques et Voix à PERRIER, que dix titres vont voir le jour, jusqu'à la sortie du CD à l'été 2024. Autour de **Fabrice MULLER** (guitare et chant) et **Bruno PERRIN** (batterie, synthé, saxophone et clarinette) se sont ajoutés **Wilfried CHEVALIER** et **Antonio CURTI** (guitares additionnelles), **Pablo-Alexandre GARCIA** (accordéon), **Nathalie QUETIER** (chant additionnel), **Marie-Claude PERRIN** (flûte).

L'album est disponible à la vente à l'espace culturel de Leclerc la Pardieu-Clermont, à la FNAC à Issoire, mais également à PERRIER, au Café des Artistes et à l'Agence postale.



■ PERRIER

Photos et souvenirs de Bernard Roussel



RENCONTRE. Philippe Garcia et le photographe Bernard Roussel au Café des artistes. PHOTO D.A.

« Bernard Roussel est un client fidèle du restaurant et un photographe très talentueux. Je voulais qu'il expose ici jusqu'à la fin de l'année. » Philippe Garcia, gérant du Café des artistes, mitonne des expositions comme sa cuisine de plats traditionnels... avec amour. C'est donc tout naturellement qu'il a offert un espace d'expression à son ami qui, en 1984, était déjà lauréat du prestigieux concours international Nikon.

Parcourir le monde

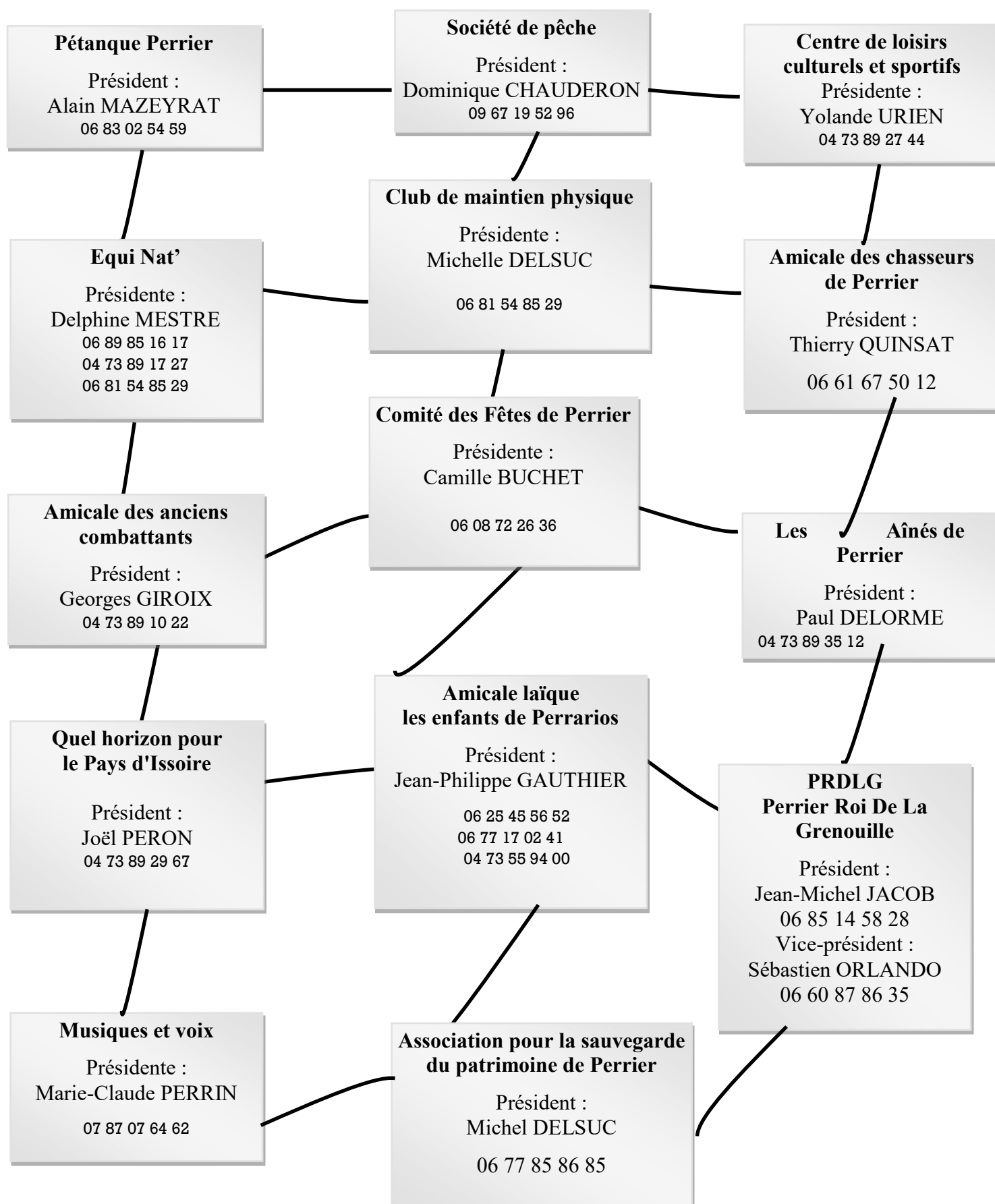
« J'ai sélectionné plusieurs photos, mais ce n'est pas simple », confie le photographe qui a travaillé pour La Montagne

puis à l'agence The image bank, à New York, pendant plusieurs décennies. Les paysages du monde entier, urbains et ruraux, défilent devant les yeux des visiteurs ravis, et invitent au voyage.

De Parentignat à Macao (Chine), de Lima (Pérou) au Vernet-Sainte-Marguerite en passant par les déserts de Namibie (Afrique) et le buron de La Godivelle, le photographe, bientôt octogénaire, raconte ses découvertes, ses rencontres, son histoire. Qui est aussi un peu la nôtre. ■

Pratique. Exposition au Café des artistes, avenue de l'église, jusqu'à fin décembre. Ouvert du lundi au samedi, de 8 heures à 15 heures. Tél. : 04.73.89.94.27.

À LA RENCONTRE DES ASSOCIATIONS DE PERRIER



P.R.D.L.G



Perrier

Roi

De

La

Grenouille

Joyeuses fêtes de fin d'année

Prochaine fête de la Grenouille

DIMANCHE 15 JUIN 2025

Organisation de la journée

La fête aura lieu à partir de 11h30 aux abords de la salle polyvalente.

Sont conviés tous les habitants de Perrier, accompagnés de leur famille et de leurs amis.

Chacun aura le choix d'apporter son panier de pique-nique ou de réserver un plateau repas.

Vous pourrez déguster ce jour des cuisses de grenouilles tendres et charnues préparées traditionnellement (à la persillade et au beurre) par les membres de l'association.

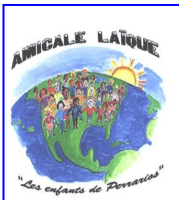
Pour les « grands sportifs » le traditionnel concours de pétanque sera de la partie !!!

Les détails de l'organisation de cette journée et les réservations seront distribués dans vos boîtes aux lettres dans le courant du mois de mai 2024.

Dans l'espoir de vous y retrouver nombreux afin de passer ensemble une journée conviviale.

Bien amicalement.

Le bureau



Communiqué fourni par AMICALE LAÏQUE de PERRIER

Année 2024-2025 : de nouveaux projets.

Quelques petits changements au sein de l'association, une nouvelle trésorière a pris le relais de Mme Heinrich qui a cédé sa place après 8 ans à l'Amicale Laïque. Désormais au bureau, vous trouverez:

Président, Jean-Philippe GAUTHIER

Vendredi 6 Septembre



Assemblée Générale

La réunion a permis de faire un bilan des activités passées, de réélire les membres du bureau pour la nouvelle année et de présenter les projets pour 2024/2025.

Cette assemblée fut également l'occasion de saluer le départ de la trésorière Laetitia Heinrich, qui a marqué l'association de son engagement et de son dévouement.

De nouveaux parents sont venus renforcer les rangs de l'association qui a toujours besoin de bonne volonté pour pérenniser les activités offertes aux enfants.

Le calendrier des événements traditionnels a été validé avec notamment le loto en novembre et le four à pain en mai.

Le dynamisme et l'enthousiasme des membres du bureau et de tous les membres actifs laissent présager une année 2024/2025 riche en événements et en nouveauté, au service de la convivialité au sein de notre village de Perrier.



Four, Amicale, Ecole

Le Samedi 12 Octobre

L'amicale laïque a organisé une journée conviviale autour du four à pain, dans le but de collecter des fonds pour les sorties scolaires de l'école de Perrier.

Cet événement a permis aux participants de profiter d'une atmosphère chaleureuse tout en dégustant du pain fraîchement cuit, des repas et des tartes aux pommes.



Parce que l'ADN de notre

association est le partage, nous sommes ravis d'avoir pu aider l'école.

Nous espérons avoir pu offrir des opportunités de nouvelles sorties aux élèves.

Une belle réussite pour l'équipe organisatrice et un grand merci aux enseignantes et aux parents pour leur

engagement.





Soirée d'Halloween le 9 novembre

Pour commencer cette soirée, les organisateurs avaient prévu une chasse au trésor nocturne. Munis de petites lanternes et armés de courage, les enfants sont partis à la recherche d'indices. La chasse s'est terminée dans la bonne humeur, avec des sacs remplis de bonbons et des sourires radieux sur les visages.

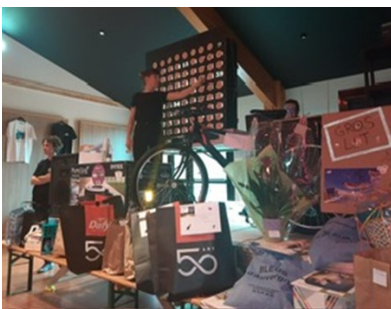
S'en est suivi le concours de citrouilles, où les enfants ont rivalisé d'imagination pour les décorer. Certaines affichaient des visages menaçants, d'autres des expressions plus amusantes, toutes sculptées avec soin et souvent agrémentées de bougies. Au final, des prix ont été remis aux trois citrouilles les plus impressionnantes, offrant aux petits artistes un moment de fierté et d'émotion.

Puis le karaoké ! Les enfants ont pu chanter déguisés en vampires, sorcières, et autres créatures effrayantes, ils ont fait preuve de talent et d'enthousiasme, chacun prenant plaisir à interpréter sa chanson préférée. Cette soirée Halloween a été un succès retentissant, grâce à l'engagement



GRAND LOTO de l'AMICALE

Dimanche 24 novembre 2024 a eu lieu le Loto de l'Amicale au profit des enfants adhérents.



Il a rassemblé familles, amis et amateurs de jeux dans la salle des fêtes polyvalente de Perrier.

Les bénéfices générés lors de cet événement serviront à financer les sorties des enfants de l'amicale. Le président de l'amicale, lors de



son discours, a chaleureusement remercié les participants et les bénévoles pour leur implication, rappelant l'importance de ces initiatives pour le tissu associatif local. Outre le jeu, la journée a permis aux participants de se retrouver autour de boissons et pâtisseries maison, contribuant à l'esprit cher à

REMERCIEMENTS

Un grand merci à vous tous pour votre attachement aux associations locales qui permettent de conserver et de pérenniser le lien social.



Joyeuses fêtes de fin d'année



AAPPMA PERRIER

L'assemblée générale des pêcheurs de PERRIER aura lieu :

dimanche 09 février 2025 à 10H00

SALLE DES ASSOCIATIONS

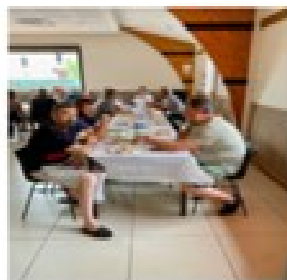
Nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes



La pétanque de Perrier est née

Hier jeudi 6 août, M. Jean Dus-sère, sous-préfet de l'arrondisse-ment d'Issoire, a délivré le réci-

pissé de déclaration de la société de boules qui fut formée à Perrier le 15 juillet 1984.



Cette société est dénommée la « Pétanque de Perrier ». Elle a son siège à la mairie de Perrier. Son bureau est composé com-me suit :

Président : M. Georges Gailla-cot ; secrétaire : M. Antoine Grus ; trésorier : M. Jean Maze-rat ; trésorier adjoint : M. René Vanrossem.

Elle comprend trois jeux de pé-tanque et actuellement 38 adhé-rents.

A l'occasion du 60^e ANNIVERSAIRE DE LA PÉTANQUE, la société a organisé un concours amical avec les licenciés et les membres honoraires suivi d'un repas réunissant une quarantaine de personnes.

Nous remercions M. Le Maire et le Conseil Municipal d'être venu boire le verre de l'amitié.

LES AINÉS DE PERRIER

AUJOURD'HUI NOTRE CLUB COMPTE 16 MEMBRES ACTIFS ,EN 2024 NOUS AVONS ACCUEILLI 1 NOUVEAU MEMBRE

DEPUIS SEPTEMBRE 2024 NOUS ACCUEILLONS TOUTE PERSONNE ET PEU IMPORTE SON AGE

NOUS NOUS RETROUVONS TOUS LES MERCREDIS APRÈS MIDI POUR DES ACTIVITÉS (JEUX (CARTES ETC)

LES FINS DE MOIS NOUS FÊTONS LES ANNIVERSAIRES ,ET UN LOTO EST ORGANISÉ ,POUR TOUS LES MEMBRES DU CLUB

UN GRAND VOYAGE PAR AN EST ORGANISÉ, LE VOYAGE 2025 EST PRÉVU EN ANDALOUSIE ESPAGNE , LE VOYAGE EST BIEN SUR COMPLET

CETTE ANNÉE 4 MEMBRES ONT FAIT LE VOYAGE EN ALLEMAGNE EN FORÊT NOIRE EN COLLABORATION AVEC "GENERATIONS MOUVEMENT" ET FAIT DIFFÉRENTES VISITES TRÈS VARIÉES ET ENRICHISSANTES .

17 JUIN UNE BALADE TOURISTIQUE

25 AOÛT 2025 UNE SORTIE CULTURELLE

COMME CHAQUE ANNÉE NOUS AVONS ORGANISÉ NOTRE MARCHÉ DE NOËL AVEC LE COMITÉ DES FÊTES ET DES ARTISANS LOCAUX , DANS LA TRÈS BELLE ET GRANDE SALLE DES FÊTES DE PERRIER

TOUS LES OBJETS VENDUS ONT ÉTÉ RÉALISÉS ET IMAGINÉS PAR " DOIGTS DE FÉE " C'EST À DIRE NOS ADHÉRENTS

NOUS AVONS EU ÉGALEMENT UN STAND D'ENVELOPPES SURPRISES QUI A EU UN GRAND SUCCÈS GRÂCE AUX TRÈS BEAUX ET NOMBREUX LOTS OFFERTS PAR NOS DIFFÉRENTS MEMBRES

NOUS ORGANISONS ÉGALEMENT CHAQUE ANNÉE UN REPAS AVEC TOUS NOS MEMBRES

VOILÀ UN CLUB TRÈS TRÈS DYNAMIQUE

LE SECRÉTAIRE

A DA SILVA



COMMUNIQUÉ FOURNI PAR LE CLUB DE MAINTIEN PHYSIQUE DE PERRIER : L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ASSEMBLEE GENERALE CMPP DU 18 NOVEMBRE 2024

Le club de maintien physique de Perrier a tenu son assemblée générale le 18 novembre, en présence de Monsieur le Maire.

Les rapports d'activité et financier montrent une bonne dynamique du club, avec un nombre d'adhésions en augmentation dans toutes les activités. La rentrée s'est tenue la deuxième semaine de septembre, avec Véronique Sandoval, prof de gym et pilates, et Géraldine Thénault, prof de yoga.

L'historique du club, créé en 1987, est évoqué pour les nouvelles arrivantes. Les valeurs humaines et de convivialité sont primordiales, ainsi que la bonne gestion financière afin de réaliser les projets et maintenir un niveau de cotisations raisonnable, tout en rémunérant les intervenantes.

La nouvelle saison part sur de bonnes bases. Les projets d'animation sont évoqués: - une soirée théâtre est programmée le 15.03.2025 avec la troupe les Z'allumés de Champeix « l'auberge du caramel » de Jean-Luc Pecqueur. - une sortie fin de saison : le choix de la destination sera défini début 2025, après le recueil d'idées dans l'assemblée et pendant les cours.

-Election du bureau : L'AG renouvelle sa confiance à l'unanimité aux représentantes actuelles et fait appel aux candidatures pour compléter le bureau : trois volontaires (Louise Lejus, Marie-Pierre Moulun et Brigitte Fouilhoux) se présentent et sont élues par l'assemblée.

Après délibération, le nouveau bureau se compose comme suit :

Présidente : Michelle Delsuc

Vice-Présidente : Agnès Cathaud

Secrétaire : Véronique Giroix

Trésorière : Nicole Houlbert

Responsables gym d'entretien : Nicole Maury, Françoise Bruneau, Marie-Pierre Moulun

Responsable gym tonique : Louise Lejus

Responsables yoga : Andrée Violay, Brigitte Fouilhoux

Membre : Anny Janvier

Les élues ont remercié l'assemblée, et l'ordre du jour étant épuisé, invité le public à partager le verre de l'amitié.





COMMUNIQUÉ FOURNI PAR LE
CLUB DE MAINTIEN PHYSIQUE DE PERRIER



TARIFS 2024.2025

GYM TONIQUE MERCREDI SOIR : DUREE 1H00 (20H A 21H)

GYM ENTRETIEN JEUDI APRES MIDI : DUREE 1H (15H30 A 16H30)

TARIF POUR UN COURS PAR SEMAINE

120 €/AN

PILATES : JEUDI : DUREE 1H15 (19H30 A 20H45)

TARIF : 140€/AN

**COURS DE GYMNASTIQUE : AVEC VERONIQUE SANDOVAL DIPLOMEE
D'ETAT D'EDUCATEUR SPORTIF**

YOGA MERCREDI : DUREE 1H30 (16H30 18H)

TARIF : 240 €/AN

**COURS DE YOGA AVEC GERALDINE THENAULT DIPLOMEE DE HATHA
YOGA, ORGANISATION DE STAGES.**

**POUR TOUS LES COURS : CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE A
FOURNIR A L'INSCRIPTION. VALABLE 3 ANS**

**COTISATION PAYABLE EN UN OU DEUX CHEQUES
OBLIGATOIREMENT EN DEBUT DE SAISON POUR TOUTES LES
SECTIONS.**

**POSSIBILITE DE DEUX ESSAIS GRATUITS DANS CHAQUE DISCIPLINE
SALLE POLVALENTE DE PERRIER**

CONTACT / 06 81 54 85 29

Rejoignez-nous pour pratiquer des activités sportives et de bien-être, dans la bonne humeur, avec deux professeures dynamiques, professionnelles, et très humaines, à l'écoute de chacun.

Une équipe du CMPP motivée, engagée et dynamique saura vous accueillir dans les meilleures conditions pour partager des moments conviviaux.

Bonnes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour 2025, à toutes et à tous.

Le bureau du CMPP.



Le Comité des fêtes reste actif pour faire vivre notre village !

Si le vide-grenier a dû être annulé, à cause du mauvais temps, le marché de Noël, aux côtés des Aînés, a accueilli une vingtaine de stands.



Nous vous donnons rendez-vous prochainement pour l'Apéro-concert le 1^{er} mars et le Marché gourmand le 29 juin 2025 .

En parallèle, nous travaillons sur la Fête du village. Une première réunion a rassemblé Les chasseurs et une seconde est prévue avec eux et l'Amicale laïque. Peut-être pour cette année ? À suivre !



Le retour d'un climat pluvieux a contraint les bénévoles à être beaucoup plus réactifs sur le débroussaillage du site durant le printemps et jusqu'à la fin de l'automne, ce qui a permis aux différentes espèces végétales de se régénérer.

La réfection de la toiture de la maison Marcepoil a été nécessaire compte tenu des nombreuses fuites constatées.



Les travaux de la maison Parpaleix se sont poursuivis au cours de cette année, mais il reste encore beaucoup à faire.

Au delà des touristes et des visites organisées par l'API, le site des grottes est également visité dans le cadre de leur scolarité par des écoles de la région (Envol d'issoire et collège de Brassac) et des étudiants venus de Paris. Les bénévoles de l'ASPP ont également accompagné des groupes de randonneurs lors de leur ballade.

Le site a accueilli les concerts organisés au mois de juillet par l'association Musique et voix. Pour l'occasion l'ASPP a aménagé la scène et les abords avec des toiles pour le confort des artistes et des spectateurs.



Communiqué fourni par l'Association Musiques et Voix

Si, à l'été 2024, l'association Musiques et Voix a traversé l'Allier pour aller installer ses locaux à Grangefort, aux Pradeaux, son siège social est bien resté à Perrier !

L'ensemble des adhérents restent très attachés à la poursuite de toutes les activités développées sur la commune depuis 2016.

Toute l'année l'association propose :

- des **cours** individuels de musique et des **ateliers** de création
- des séances de **coaching** musical individuel ou en groupe
- la possibilité de **jouer en public**
- des **journées d'immersion** dans l'univers du handpan, des tablas, de la flûte bansuri.
(possibilité de prêt d'instrument)



Tournage d'un clip de la Baricoune dans les ruines du château de la Faye (25 et 26 mai 2024)



Animations musicales au château de Villeneuve Lembron à l'occasion de la journée du Roy (21 juillet 2024)

Retrouvez tous nos rendez-vous sur le flyer de l'agenda des manifestations de Perrier !

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à nous appeler : 07 87 07 64 62.

Retrouvez nous sur notre site : <https://musiques-voix.com>

Musiques et Voix c'est aussi la production de disques : musique du monde (Brin de Lune), musique ancienne revisitée (la Baricoune), rock-pop (Rue Trivavaux).

Retour en photos sur la fête de la musique 2024 à la salle polyvalente, sous l'œil vigilant de Bruno !



Prochain rendez-vous pour la **fête de la musique** :
22 juin 2025

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez y participer !



Un public toujours fidèle à nos rendez-vous musicaux sur le site des grottes de Perrier, en partenariat avec l'ASPP (les jeudis du mois de juillet)

Quelques nouvelles tirées des archives de l'Auvergnat de Paris transmises par un correspondant du journal



La rubrique que nous avons lancé dans le numéro de juillet de notre bulletin ayant eu du succès, nous avons décidé de garder ce rendez-vous. Nous vous avons laissé aux tous premiers jours de janvier 1939. Voici des nouvelles des mois qui vont suivre... une année ordinaire pour les Perriérois qui ne savent pas encore qu'à la fin de cet été, une deuxième guerre va être déclarée...



21 janvier 1939

M.M Couderchet et Chauvassagne ont été désignés comme délégués à la commission de révision des listes électorales et M.M Fraisse et Stevart à celle des jugements.

En 1938 : 2 naissances, 13 décès et 1 divorce.

M. André Merle, boulanger, a été chercher une voiture à Paris, aux usines Citroën.

M. Chauderon Pierre a tué un renard.

Mme Gébrillat a fait une chute de bicyclette.

Mme Veuve Rafier est venue chercher sa mère, Mme Veuve Fiat, du Coudert, et l'a emmenée à Saint Rémy de Chagnat.

Mme Coppeti, Belle-mère de M. Venchiarutti, maçon, habitant l'Italie, est venue résider ici avec ses enfants.

Un seul conscrit : Coudert Maurice.

Les tableaux de recensement des chevaux font ressortir 24 animaux au 1er janvier.

28 janvier 1939

Mlle Rosine Anglade, ouvrière à l'usine Ducellier, à Issoire, s'est fait ép pointer le majeur de la main gauche par une estampeuse;

A la même usine, Mme Courtine s'est brûlé une main avec du goudron.

La Couze est en forte crue : une montée des truites est certaine.

Les travaux de prestations sur les chemins ruraux battent leur plein.

Grande hécatombe « d'habillés de soie ».

04 février 1939

M. Jacques Thiallier, de l'Orme, est venu en permission.

M. Merle André qui a pris, à la suite du décès de son grand-père, M. Marret, le fonds de boulangerie, fait la livraison à domicile.

M.M. Chauvassagne et Passion Pierre ont exposé des vins au concours d'Issoire et ont obtenu une récompense.

M. Giraudon Alexis a acheté une paire de bœufs d'Aubrac.

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Giraudon, maire, et a décidé de faire repeindre les cadrans de l'horloge du clocher et la grille du monument aux morts.

18 février 1939

Plusieurs jeunes filles et femmes vont travailler à l'usine Ducellier à Issoire.

Cette semaine deux feux de cheminées rapidement éteints. L'un chez M. Delsuc, l'autre chez M. Fraisse.

M. Porentrut, dentiste à la Belle Estrenne, fait installer le téléphone à son domicile.

M. Roddier, forgeron, s'est démis une épaule en tombant.

M. et Mme Gathérias, de Binazat, sont revenus habiter leur propriété.

mairie

PERRIER

20, rue des gravières – 63500 PERRIER

Tél. 04 73 89 14 98 – Fax. 04 73 55 90 90 - www.perrier63.fr

Merci de bien vouloir noter le changement d'adresse mail : mairie@perrier63.fr

Horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie



Lundi : 08h00 à 12h00 - 13h15 à 17h30

Jeudi : 08h00 à 12h00 Vendredi : 8h00 à 12h00

En cas d'urgence, veuillez contacter le maire ou les adjoints

La mairie sera fermée du lundi 30 décembre 2024 au mardi 07 janvier 2025

Permanences du maire, des adjoints et des élus

Bernard ROUX, maire : sur rendez-vous (06 18 56 46 41)

René BOURBON, adjoint à l'urbanisme : sur rendez-vous (06 73 69 79 59)

Pierre GIROIX, adjoint aux travaux : sur rendez-vous (06 80 40 07 87)

Horaires de l'agence postale communale ☎ 04 73 96 25 29

Lundi : 8h20 à 11h50

Jeudi : 14h00 à 17h25

Vendredi : 14h00 à 17h25

Les lettres recommandées et les colis avisés sont distribués le lendemain du jour figurant sur l'avis de passage :

Lundi et mardi à partir de 10h00

L'agence postale sera fermée jeudi 02 et vendredi 03 janvier 2025



Cantine scolaire ☎ 06 33 89 64 14